

CLUB INFORMATIQUE PORT DES BARQUES

5 rue des Ecoles
17730 PORT DES BARQUES
TEL FIXE: 09 54 56 55 55
TEL PORT. 07 81 15 98 69
FAX: 09 59 56 55 55
SITE: www.clubinformatiquepdb.com
MAIL: clubinformatiquepdb@gmail.com



PORT des BARQUES le 21 /05 / 2024

Objet : **Réservation** des places pour le Forum des Associations du 08/09/24 de 9h00 à 17h00.

Bonjour à toutes et tous,

En collaboration avec la Mairie et le Service Technique de la Mairie, le Club Informatique prend en charge l'organisation de notre prochain Forum des Associations du 08/09/2024 de 9h00 à 17h00 dans la salle polyvalente de Port des Barques.

Nous vous rappelons que le Forum est un formidable outil, qui permet à chaque association de

- 1: Mieux se faire connaître.
- 2: Présenter ses activités.
- 3: Augmenter le nombre de ses adhérents.
- 4: Trouver de nouveaux bénévoles.

Nous souhaitons effectuer des animations le matin et l'après-midi de la même journée.

Nous vous demandons de réfléchir à une démonstration de votre activité de (2x30mns matin / après-midi), afin d'animer le forum et de présenter de manière concrète votre association.

Je reviendrai prochainement vers vous, afin de faire le point.

La PRESIDENTE

Murielle DE GROOTE

CLUB INFORMATIQUE PORT DES BARQUES

5 rue des Ecoles
17730 PORT DES BARQUES
TEL FIXE: 09 54 56 55 55
TEL PORT. 07 81 15 98 69
FAX: 09 59 56 55 55
SITE: www.clubinformatiquepdb.com
MAIL: clubinformatiquepdb@gmail.com



PORT des BARQUES le 21 /05 / 2024

Règlement Intérieur

ART N°1 : Le Forum des Associations est ouvert et gratuit, pour toutes associations assujetties à la loi 1901.

ART N°2 : Le Forum des Associations est ouvert à toutes les associations loi de 1901 non cultuelles ni politiques.

ART N°3 : Pour les associations dont le siège social n'est pas sur la commune de Port Des Barques, l'inscription est soumise à une étude de non concurrence. L'association ne doit en aucun cas proposer des activités similaires aux associations existantes sur la commune de Port Des Barques.

ART N°4 : L'organisateur " CLUB INFORMATIQUE DE PORT DES BARQUES " se décharge de toute responsabilité aux droits de diffusion audio et vidéo des associations au sein dudit forum, ainsi que les autorisations de vente d'alcool et alimentaires ou autres. Préalablement, chaque association doit se mettre en conformité individuellement avec la législation en vigueur.

ART N°5 : Assurance : chaque demande d'adhésion doit être accompagnée d'un duplicata d'attestation d'assurance couvrant au minimum la responsabilité civile de l'association à la date du forum.

Date limite d'inscription 23/08/2024

En signant, vous certifiez être en parfaite adéquation avec le règlement intérieur du Forum des Associations de Port Des Barques.

Mention manuscrite " lu et approuvé " avec la signature du Président ou Présidente :

DATE :

NOM DE L'ASSOCIATION :

La PRESIDENTE

Murielle DE GROOTE

2024

Inscription



EN MAJUSCULE SVP

Date limite d'inscription 23/08/2024

NOM : _____ PRENOM : _____

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

TÉL : _____ **MAIL EN MAJUSCULE :**

_____ @ _____

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : _____ NOMBRE DE MÈTRES CARRÉS : _____

AVEZ-VOUS BESOIN D'ÉLECTRICITÉ : OUI / NON

LE SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION EST-IL À PORT DES BARQUES : OUI / NON

SI NON, ADRESSE DU SIÈGE : _____

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION : _____

SOUHAITS PARTICULIERS :

DATE :

SIGNATURE :